

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un But – Une foi

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

Institut National Supérieur
De l'Education Populaire et du Sport
INSEPS – DAKAR



**Monographie pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux
Fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la
jeunesse et des sports**

Thème :

M002-34

CHOMAGE A MADAGASCAR
Cas de la ville de Tamatave
Caractéristiques et perspectives

Présentée par :
M. RABARIVELO
Laurent François de Borgia



Dirigée par :
M. Ousmane SANE
Ph. D. en Sciences de
L'activité Physique
(Intervention, Mesure et
Evaluation), Professeur d'EPS

9^{ème} Promotion 2000-2002

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
PREMIERE PARTIE : Présentation de Tamatave.....	7
Chapitre I. Le situation géographique, démographique et économique.....	8
<i>Section 1.</i> Situation géographique.....	8
<i>Section 2.</i> Situation démographique.....	8
<i>Section 3.</i> Situation économique.....	10
Chapitre II. Contexte social.....	10
Section 1. L'Education.....	10
Section 2. La pauvreté.....	11
Chapitre III. La structure administrative.....	11
DEUXIEME PARTIE : Présentation et analyse des résultats.....	14
Chapitre I. Situation du marché de travail.....	15
Section 1. La population en âge de travailler.....	15
Section 2. La population active.....	16
Chapitre II. Le chômage.....	18
Section 1. Historique.....	18
Section 2. Définition.....	19
Section 3. Formes de chômage.....	19
3.1. le chômage conjoncturel.....	19
3.2. le chômage frictionnel.....	20
3.3. le chômage structurel.....	20
Section 4. Mesures de chômage.....	20
Chapitre III. Caractéristiques du chômage dans la ville de Tamatave.....	21
Section 1. Le taux de chômage.....	21

Section 2.	Description des chômeurs.....	21
2.1.	Types de chômeurs.....	21
2.2.	Groupes d'âge des chômeurs.....	23
2.3.	Répartition par sexe des chômeurs.....	23
2.4.	Niveau d'instruction.....	23
Section 3.	La durée du chômage.....	24
Section 4.	Le mode de recherche d'emploi.....	25
Section 5.	Le type d'emploi recherché.....	25
Chapitre IV.	Lutte contre le chômage.....	26
Section 1.	Solutions de l'Etat contre le chômage.....	26
1.1.	Le Fonds National pour la Promotion et le Développement de la Jeunesse et des Sports (FNPDJS).....	26
1.2.	Le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ).....	26
1.3.	Le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID).....	27
1.4.	L'Entreprendre à Madagascar (EAM).....	27
1.5.	La Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM).....	28
1.6.	L'Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures publiques (AGETIP).....	28
Section 2.	Entrepreneuriat.....	29
2.1.	Définition.....	29
2.2.	L'Entrepreneuriat : moyen de résorption du chômage.....	29
CONCLUSIONS.	32
BIBLIOGRAPHIE.	34

DEDICACE

- A mes aimables enfants : - RABARIVELO Dina Harilala

- RABARIVELO Faniry Hasina

Que l'expérience de « Dada » soit un repère qui vous permet de faire un peu mieux car « adala ny toa an-drainy ».

- A mon épouse RAMIANDRISOA Harilala Lydia, qui m'a soutenu avec un cœur plein d'amour, une franche compréhension, des sacrifices couronnés de succès et un courage indéfectible dans les épreuves de notre vie conjugale.

- A vous tous, je vous dédie cette monographie.

REMERCIEMENTS

Mes sincères remerciements :

- Au Gouvernement Malgache et à la CONFESJES pour nous avoir octroyé la bourse ayant permis d'entreprendre cette formation,
- A Monsieur Ousmane SANE qui, malgré sa lourde mission professionnelle et familiale, n'a ménagé aucun effort pour suivre et orienter cette monographie,
- A la Direction, au corps professoral et au personnel de l'INSEPS qui ont participé à mon encadrement pendant mes deux années de formation,
- A la famille Théodore GBKRO-BOWY pour l'accueil très chaleureux lors de mon séjour à Dakar,
- A toute ma famille pour les conseils et les encouragements dont j'ai beaucoup bénéficié,
- A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

INTRODUCTION

Après des années d'indépendance, les pays africains sont confrontés, peut être trop vite, à plusieurs phénomènes sociaux parmi lesquels, l'on peut indexer le chômage des jeunes.

Le chômage, défini communément comme étant un manque d'emploi pour une population en âge de travailler, constitue pour nos Etats un grand problème auquel les Gouvernants cherchent à trouver des solutions afin de permettre aux populations de s'épanouir dans le domaine qui est le leur.

Dans cette perspective, les modalités d'action proposées sont nombreuses et sont fonction des choix politiques nationaux. Mais d'une manière générale ces choix politiques visent l'accroissement du nombre d'emplois et l'amélioration de la gestion sociale du chômage.

Afin de mieux contribuer à la lutte contre l'ampleur du fléau, nous envisageons de réaliser la présente étude à travers laquelle nous montrerons l'aspect social du chômage et dégagerons le profil des chômeurs.

Nous avons choisi, dans le cadre de cette étude sur le chômage, le cas de Madagascar notamment la ville de Tamatave.

Cette étude comprend deux parties:

- La première se rapportant à la présentation du pays, est divisée en trois chapitres. Le chapitre 1 présente la situation géographique, démographique et économique de Tamatave. Le chapitre 2 montre le contexte social de la ville. Le chapitre 3 relate sa structure administrative.

- la deuxième partie, relative à l'analyse des résultats, est répartie en quatre chapitres dont le premier décrit la situation du marché du travail; le deuxième traite du chômage; le troisième est consacré aux caractéristiques du chômage dans la ville de Tamatave et le quatrième porte sur le moyen de lutte.

Notre démarche concernera à :

- établir la relation entre le chômage avec les variables socio-économiques et social-démographiques
- mieux cerner les besoins et les aspirations des chômeurs en matière d'emploi.

Du point de vue méthodologique, une recherche documentaire a été menée pour comprendre la question. Cette phase d'exploration a permis de dégager les grandes lignes de la problématique du chômage ainsi qu'une base de données fiables sur la question étudiée. Les informations ainsi recueillies ont fait l'objet de traitement et d'interprétation.

PREMIERE PARTIE

Présentation de la ville de Tamatave

Chapitre I. Les situations géographique, démographique et économique.

Section 1. Situation géographique

La ville de Tamatave, d'une superficie d'environ 28 km², est située sur la côte Est de Madagascar. Son climat est de type tropical : chaud et humide avec une température variant en moyenne entre 18°C et 28°C. On remarque par ailleurs l'influence de l'alizé durant toute l'année et des précipitation abondantes (pluviométrie : 3 m).

Elle est la ville la plus arrosée de Madagascar.

Section 2. Situation démographique

Suivant les données statistiques de l'année 2000 de l'Institut National de la Statistique (INSTAT), la population de la ville de Tamatave est estimée à 173 800 habitants, elle est composée de 47.7% d'hommes et 52.3% de femmes (cf. Tableau 1). Les 46% de la population sont âgés de 15 ans.

Tableau 1 : Structure par groupe d'âges de la population de la province de
Tamatave au milieu de l'année 2000

AGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%
0 - 4	13 264	14 544	27 808	16
5 - 9	11 855	12 998	24 853	14.3
10 - 14	9 948	10 908	20 856	12
15 - 19	8 539	9 362	17 901	10
20 - 24	7 876	8 635	16 511	9.5
25 - 29	6 881	7 544	14 425	8.3
30 - 34	5 554	6 090	11 644	6.7
35 - 39	4 974	5 454	10 428	6.0
40 - 44	3 896	4 272	8 168	4.7
45 - 49	2 819	3 091	5 910	3.4
50 - 54	2 072	2 272	4 344	2.5
55 - 59	1 741	1 909	3 650	2.1
60 - 64	1 327	1 454	2 781	1.6
65 - 69	1 078	1 182	2 260	1.3
70 - 74	580	636	1 216	0.7
75 - 79	332	364	696	0.4
80 et +	166	182	348	0.2
TOTAL	82 902	90 897	173 800	100.0
%	47.7	52.3	100	

Section 3. Situation économique

Le secteur primaire de la ville de Tamatave présente une potentialité en culture fruitière (litchis, bananes, oranges et ananas) et en réserves halieutiques.

Le secteur secondaire comprend essentiellement l'industrie du bois et ses dérivés, des fibres végétales et la raffinerie qui représente une place importante dans l'économie nationale.

Le secteur tertiaire est marqué par la prépondérance de la filière tourisme et par le développement de l'infrastructure hôtelière. La ville abrite également le port international qui constitue une porte reliant Madagascar avec le monde extérieur.

A côté de ces potentialités, l'enquête communautaire de 1997 dégage certains problèmes à savoir la difficulté et l'insuffisance des réseaux routiers, la vétusté de l'infrastructure industrielle et la prédominance de la pratique des techniques traditionnelles dans le secteur élevage et pêche.

Chapitre II. Situation sociale

Section 1. L'Education

En ce qui concerne le niveau de scolarisation, la population urbaine est favorisée avec un taux de fréquentation scolaire de l'ordre de 83.4% (Cf. Tableau 2).

Quant à l'alphabétisation, le taux est de l'ordre de 84.4% . la population analphabète représente une proportion moins important (18.3%).

L'éducation est accessible par toutes les couches de la population au niveau primaire. Cependant, sur le niveau secondaire et niveau supérieur une certaine inégalité se fait sentir.

Tableau 2 : Scolarisation, Alphabétisation, Niveau d'instruction

REGION	FREQUENTATION SCOLAIRE				ALPHABETISATION			NIVEAU D'INSTRUCTION			
	Pop. Réf.6-14ans	Jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente école	Pop. Réf.10 ans +	Non alpha.	Pop. Réf. 6 ans	Aucun niveau	Niveau primaire	Niveau second.	Niveau .sup.
PROVINCE	23.2	35.1	13.6	51.2	67.1	53.1	78.0	33.4	52.1	13.8	0.7
TAM/VE VILLE	20.9	9.9	6.7	83.4	75.3	18.3	84.4	9.8	42.3	43.3	4.6

Source : INSTAT volet Population, 2001

Section 2. Pauvreté à Tamatave

Selon le Rapport National de Développement Humain (RNDH) Madagascar 2000, l'Indice du Développement Humain (IDH) à Tamatave, au cours de l'année 2000, était 0.451. Quant à l'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH), la ville affichait un chiffre de 0.484. Cependant, le RNDH 2000 constatait que 71.3% de la population vivaient encore en dessous du seuil de la pauvreté. Ce seuil retenu ici est de 314 000 francs malgaches (31 400 CFA) au prix 1993 à Antananarivo.

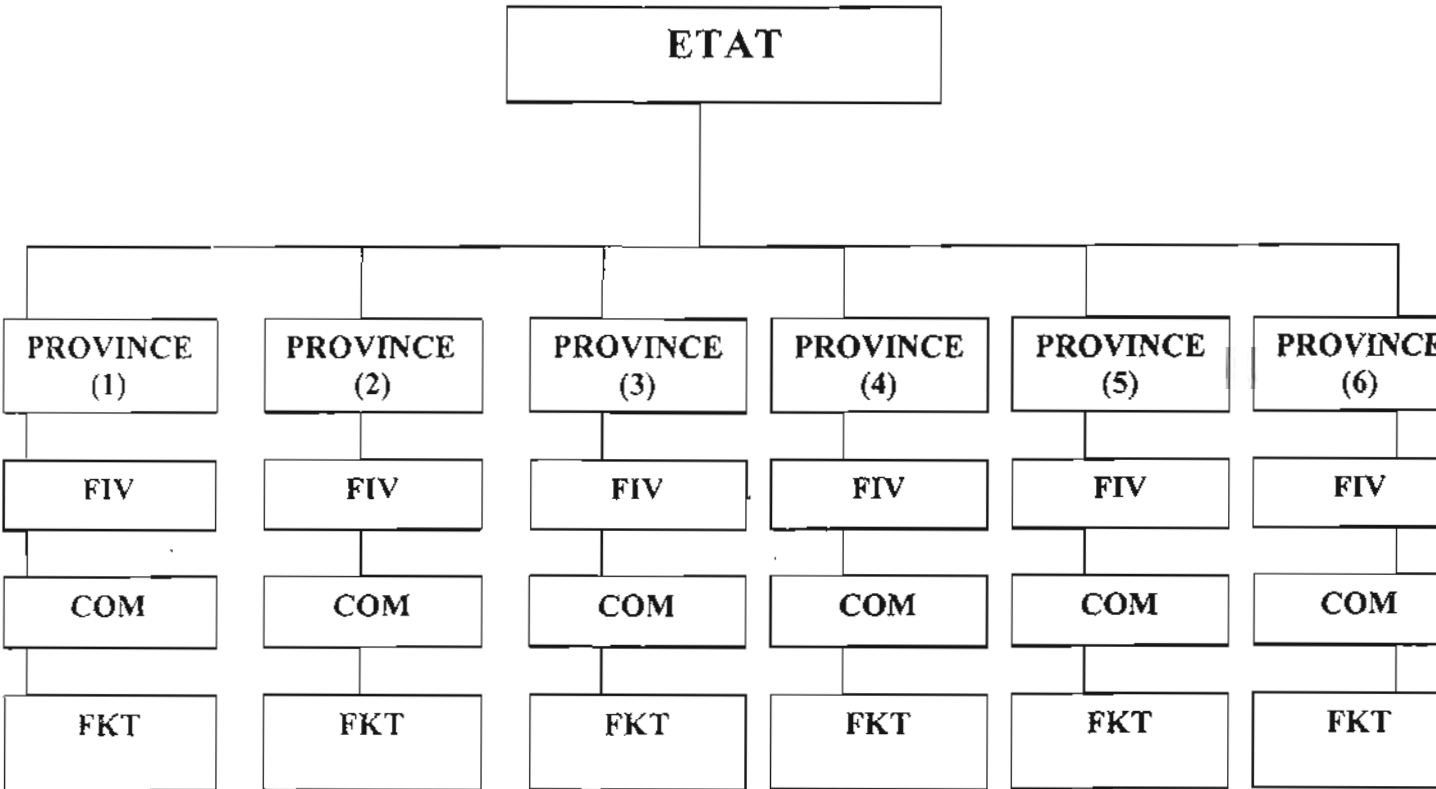
Chapitre III. Structure administrative

Comme l'indique la figure 1, à Madagascar, il existe deux types d'administrations dont l'un relève du pouvoir central et l'autre de la Province autonome (dans le cadre de la déconcentration). L'administration du pouvoir central est dirigée par le Premier ministre tandis que celle de la Province autonome par le Gouverneur (article 63 et 131 de la Constitution).

Madagascar comprend six provinces autonomes organisées en Collectivités territoriales décentralisées à deux niveaux : la Région et la Commune. Les Collectivités Territoriales décentralisées sont les démembrements des Provinces autonomes.

Actuellement, le pays se trouve dans une phase de transition vers la mise en place des différents organes et structures des Provinces autonomes. Pour le moment, seules les Communes sont mises en place. Elles fonctionnent sous la direction des Maires. Elles coexistent avec d'autres niveaux d'administration territoriale issus des précédentes constitutions particulièrement les « Fivondronana » ou Département et les « Fokontany » (village ou quartier) qui restent en vigueur. A Tamatave, l'une des six Provinces autonomes, il existe dix huit Fivondronana et deux cent un Communes.

Figure 1 : Structure de l'organisation Administrative de République de Madagascar



(1) : ANTANANARIVO

(2) : DIEGO

(3) : FIANARANTSOA

(4) : MAJUNGA

(5) : TAMATAVE

(6) : TULEAR

FIV : FIVONDRONANA (DEPARTEMENTS)

COM : COMMUNES

FKT : FOKONTANY (VILLAGES)

DEUXIEME PARTIE

Présentation et analyse des résultats

Chapitre I. Situation générale du marché du travail

Section 1. La population en âge de travailler

La population en âge de travailler concerne, selon l'enquête de l'INSTAT, de mai 2000, les individus âgés de 10 ans et plus qui, quelle que soit leur situation vis à vis du marché de travail, seront en mesure d'exercer une activité dont l'objet est de produire des biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement, en espèce ou en nature.

En 1997, le nombre de personnes en âge de travailler à Madagascar était évalué à 10 456 000 individus soit plus de 2/3 de la population nationale. Les 77% de la population en âge de travailler résident en milieu rural contre 23% seulement en milieu urbain. Ce qui signifie que le potentiel de travail pour le pays se trouve surtout en milieu rural.

La population en âge de travailler est relativement jeune, l'âge moyen étant de 27 ans. Plus de 42% de cette population en âge de travailler ont moins de 20 ans et la proportion des individus de 50 ans et plus ne dépasse pas 12%.

Pour la ville de Tamatave, selon Enquête emploi 2000/Projet MADIO II, la population en âge de travailler est estimée à 130 845 individus au milieu de l'année 2000, soit un peu plus de 75% de la population urbaine. Les hommes sont légèrement minoritaires (47.4%) dans la population en âge de travailler que celui des femmes (52.6%).

Tableau 3 : Quelques caractéristiques socio-démographiques de la population en âge de travailler dans la ville de Tamatave

CARACTERISTIQUES	%
Population en âge de travailler	75.3
hommes	47.4
femmes	52.6
Agée de 50 ans et plus	10
Agée de moins de 20 ans	27.7

Source : Enquête Emploi 2000/Projet MADIO II

Tableau 4 : Quelques caractéristiques socio-démographiques de la population active dans la ville de Tamatave

CARACTERISTIQUES	%
Population active	42.9
Hommes	56.9
Femmes	43.1
Agée de 50 ans et plus	40.3
Agé de moins de 15 ans	0.9

Source : Enquête Emploi 2000/Projet MADIO II

Tableau 5 : Taux d'activité à Tamatave

CARACTERISTIQUES	%
Taux d'activité hommes	56.9
Taux d'activité femmes	43.1
Taux d'activité 10 ans et plus	57
Taux d'activité 15 ans et plus	68.8
Taux d'activité 15 - 20 ans	28.8
Taux d'activité 20 - 50 ans	75.5
Taux d'activité 50 - 65 ans	63.9
Taux d'activité 65 ans et plus	24.5

Chapitre II. Le chômage

Section 1. Historique

Dès le VI siècle, le verbe chômer issu du bas-latin « chaumard » (forte chaleur) est utilisé pour désigner des travailleurs ruraux qui se reposent quand il fait chaud (D. GREENWALD, 1987).

Mais avec l'évolution du temps et de la société, plusieurs sens et interprétations relatifs au mot « chômage » ont vu le jour.

Ainsi, C. WILLIAM (1998) signale qu'en 1333, le mot « chômer » est utilisé lorsqu'une personne ne travail pas, faute d'emploi ou pour des raison techniques.

Dès 1455, chômer c'est ne pas travailler les jours fériés.

Si en 1886, le dictionnaire étymologique et explicatif de la langue française indique que « chômage » vient de « homa » qui signifie l'immolation, l'ablation sacrificielle d'une victime qui s'est transformée en une célébration de sacrifice.

A partir de 1896, le chômage traduit la période de repos forcé, de suspension de travail le dimanche et les jours de fêtes.

Aujourd'hui, pour les uns et les autres, le « chômage » renvoie à l'idée des personnes qui n'ont pas de travail et qui en cherchent.

Section 2. Définition

A partir de la définition du Bureau International de travail (BIT) qui définit le chômeur comme « une personne sans travail, disponible pour en exercer un et à la recherche d'un emploi » nous avons choisi, dans la présente étude, le concept de chômeur comme toute personne en âge de travailler répondant simultanément aux quatre conditions suivantes : ne pas avoir d'activité professionnelle, rechercher un emploi, entreprendre des démarches pour la recherche d'emploi et être disponible pour exercer un emploi.

Section 3. Formes et causes du chômage

Le chômage se présente sous plusieurs formes différentes telles que le chômage conjoncturel, le chômage frictionnel et le chômage structurel (B. MARCEL et J. TAIEB, 1997).

3.1. Le chômage conjoncturel

Le chômage conjoncturel est défini comme une diminution d'effectif commandée par des causes indépendantes de la volonté patronale. Il se rapproche du chômage technique ou accidentel.

3.2. Le chômage frictionnel

Le chômage frictionnel est un chômage temporaire provoqué par le déplacement des travailleurs d'un emploi à un autre entraînant un déséquilibre de l'offre et de la demande. Il est proche du chômage involontaire quand le demandeur d'emploi ne trouve pas de travail même en acceptant de baisser ses prétentions salariales.

3.3. Le chômage structurel

Le chômage est structurel lorsqu'il y a, sur une longue durée, inadéquation entre l'offre de travail et la demande, inadéquation due à des changements démographique, économique et/ou sociale.

Section 4. Mesure du chômage

Il y a plusieurs façons de compter le nombre de chômeurs. En France, les statistiques du chômage sont fournies par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Les données statistiques fournies par l'INSEE résultent d'une enquête par sondage effectuée tous les ans auprès d'un échantillon de la population sélectionnée de façon aléatoire tandis que les chiffres avancés par l'ANPE proviennent du comptage en fin de mois des personnes inscrites comme demandeurs d'emploi.

A Madagascar, l'INSTAT fournit les statistiques et les données officielles ainsi que les informations fiables sur des points précis de l'économie et du social.

Chapitre III. Caractéristiques du chômage dans la ville de Tamatave

Section 1. Le taux de chômage

Le taux de chômage désigne le rapport du nombre des chômeurs à la population active. Il permet d'apprécier le volume de la demande d'emploi non satisfaite sur le marché du travail.

D'après les données fournies par l'INSTAT (2000), la ville de Tamatave compte 6278 chômeurs, soit un taux de chômage qui se situe autour de 8.4%. Ce sont plutôt les jeunes actifs qui ont des difficultés pour trouver des emplois. Selon ces mêmes résultats le taux de chômage le plus élevé à Tamatave revient à la tranche d'âge de 15 à 20 ans (23.8%). La tranche d'âge de moins de 15 ans connaît un taux de chômage de 9.2% suivie de celle de 20 à 50 ans (8.0%) et de celle de 50 ans et plus (1.7%).

En outre, le problème d'emploi touche beaucoup plus les femmes avec un taux de chômage de 10.1% que les hommes qui ne représentent que 7.1%.

Section 2. Description des chômeurs

2.1. Les types des chômeurs

L'enquête Emploi 2000/Projet MADIO II a pu distinguer deux types de chômeurs dans la ville de Tamatave : les primo-demandeurs qui sont en quête de leur premier emploi, et les anciens occupés qui ont perdu leur emploi.

Les primo-demandeurs sont estimés à 3922 individus (62.5%) dont 1855 de sexe masculin et 2067 de sexe féminin. Sur le total considéré, 52.7% des primo-demandeurs sont des femmes.



Cette première catégorie est caractérisée par sa jeunesse et par un niveau d'éducation élevé. Son âge moyen est de 23 ans (femmes : 22.8 ans ; hommes : 23.4 ans). Plus de 60% des primo-démarcheurs se trouvent dans la tranche d'âge 15 – 30 ans. Ce qui laisse penser que la plupart d'entre eux sont des jeunes qui viennent de terminer leur scolarité. Ils jouissent d'un niveau d'étude moyen de près de 9 ans, les hommes ont fait 8.2 ans d'études contre 8.9 ans pour les femmes . Plus de 20% d'entre eux ont fait le cycle universitaire. Il convient, toutefois, de mentionner qu'un primo-démarcheur sur huit a arrêté ses études avant la fin du cycle primaire.

Quant aux anciens occupés qui sont estimés à 2356 individus (37.7%) les hommes et les femmes représentent presque le même nombre (1179 et 1177) soit une proportion de 50.1% pour les hommes et 49.9% pour les femmes. Leur âge moyen est de 30 ans. Les femmes ont bénéficié d'une durée d'étude de 8.5 ans par contre les hommes ont fait seulement 7 ans de scolarité. Concernant le motif de la perte d'emploi, 37% d'entre eux ont perdu leur emploi par suite de licenciement ou de fermeture d'entreprise. Les 63% pour leur part, ont démissionné volontairement soit pour des raisons personnelles, soit pour des motifs d'insatisfaction au niveau de leur d'emploi.

Ce sont surtout les salariés les moins qualifiés qui sont victimes de compressions de personnel. En effet, si les cadres ne constituent que 1.3% des chômeurs, les employés et les ouvriers non qualifiés sans emploi font 6%, les apprentis, 6.7% et les manœuvres avec 7.1%.

Les secteurs les plus touchés sont les entreprises publiques (7%), la zone franche (3%) et les garçons de maison (gardiens et domestiques,6%). Le secteur informel et l'administration publique sont les moins touchés avec des taux de chômage respectifs de 2.5% et 1.4%.

2.2. Les groupes d'âge des chômeurs

« Sur un effectif de 6278 chômeurs, le nombre de jeunes chômeurs dont l'âge moyen est de 18 ans est non négligeable. Si 1.0% des chômeurs est dans la tranche d'âge de 10 à 15 ans, un chômeur sur cinq (20.1%) a moins de 20 ans d'âge. Ceux de la tranche d'âge de 20 à 50 ans représentent 77.8% » (INSTAT 2000).

A Tamatave, les chômeurs sont sensiblement un peu plus âgés avec un âge moyen de 26 ans contre 25 ans pour l'ensemble des six grandes villes de Madagascar.

2.3. Répartition par sexe des chômeurs

Le pourcentage des chômeurs du sexe féminin dépasse de peu celui du sexe masculin : 52.7% contre 47.3% (INSTAT 2000). La situation varie en fonction de l'âge. Pour les actifs de moins de 20 ans, la répartition selon le sexe enregistre un pourcentage plus élevé chez les hommes. Par contre, pour la tranche d'âge de 20 à 50 ans, les chômeurs du sexe féminin sont plus largement représentés.

2.4. Niveau d'instruction des chômeurs

En prenant en considération le niveau d'instruction, il se trouve que le pourcentage des chômeurs sans instruction et celui des chômeurs du niveau du primaire totalisent 48.1% dont 24.0% pour le premier groupe et 24.1% pour le second. Le pourcentage des chômeurs de niveau secondaire est de 44.8% et celui de niveau universitaire 7.1%.

Quant aux taux de chômage, ils évoluent suivant le niveau d'instruction : il est de 6.0% chez les sans « instruction » , 9.3% chez ceux qui ont le niveau du primaire, 9.5% chez les gens qui ont terminé le premier cycle du niveau secondaire et 5.8% chez ceux qui ont achevé le deuxième cycle du niveau secondaire. Le taux de chômage atteint un niveau élevé chez les universitaires (11.0). Ce constat reflète quand même la difficulté des jeunes universitaires à s'insérer sur le marché de travail à Tamatave.

Section 3. La durée du chômage

La durée du chômage est assez longue. Elle est en moyenne d'un an et trois mois (INSTAT 2000). C'est un indicateur non négligeable de la difficulté des individus à s'insérer ou à se réinsérer dans le marché de travail à Tamatave. .

Ce constat est confirmé par l'importance du chômage de longue durée. Plus de la moitié (57.5%) des chômeurs le sont depuis plus d'un an. Ce phénomène touche plus particulièrement les jeunes : plus de la moitié (56.9%) des primo-demandeurs sont effectivement en situation de chômage de longue durée. Les femmes sont les plus touchées (66.8%) par ce phénomène. La quasi-totalité de ces jeunes vit aux dépens de leur famille.

Section 4. Le mode de recherche d'emploi

Pour la plupart, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle, soit par le biais du réseau de solidarité familiale (41.1% de cas), soit en prospectant directement auprès des employeurs (37.7% des cas). Les services de placement publics ne sont que très rarement contactés. Par contre, un chômeur sur cinq recourt aux annonces des médias pour la recherche d'emploi.

Chez les primo-demandeurs, le réseau de solidarité familiale est utilisé dans 38.8% des cas, la démarche directe auprès des employeurs pour 35.8% des cas. Cette catégorie a tendance quand même à utiliser les petites annonces et les médias (24.1% des cas).

Le groupe des anciens occupés utilise surtout le réseau de connaissance (45.0% des cas) ainsi que l'approche directe des employeurs (40.8% des cas).

Section 5. Le type d'emploi recherché

D'une manière générale, les chômeurs recherchent un emploi salarié (65% des cas). Quant au type d'emploi recherché, on note que 26.6% des demandeurs sont prêts à travailler dans les grandes entreprises privées ; 14.8% dans les petites et moyennes entreprises et 31.5% demeurent indifférents concernant le choix de la branche d'activité. Cependant, seulement 9.6% sont attirés par l'administration publique et 5.6% par les entreprises publiques.

Chapitre IV. Lutte contre le chômage

Section 1. Les réponses de l'Etat face au chômage

La volonté de trouver des réponses immédiates à la préoccupante situation du chômage endémique s'est traduite par des mesures spécifiques apportées par l'Etat. Cette volonté, selon le rapport de la Primature (2000), s'est affirmée à travers un certain nombre de programmes et de projets : le Fonds National pour la Promotion et le Développement de la Jeunesse et des Sports (FNPDJ), le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ), le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), l'Entreprendre à Madagascar (EAM), la Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM) et l'Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures Publiques (AGETIP).

1.1. Le Fonds National pour la Promotion et le Développement de la Jeunesse et des Sports (FNPDJ)

Le FNPDJ a été institué par le décret n° 93-961 du 11 décembre 1993. Il tire ses principales ressources de taxes parafiscales sur le tabac, sur l'alcool et les jeux de hasard en salle.

Le FNPDJ essaie de répondre aux aspirations de la jeunesse, d'aider les jeunes susceptibles de créer ou développer une micro entreprise en vue de leur permettre d'augmenter leurs revenus.

En 1998, les recettes parafiscales affichent 4.973.560 FF et 9 projets de jeunes ont été financés par le FNPDJ pour un montant total de 88.150 de FF.

1.2. Les Fonds d'insertion des jeunes(FIJ)

Initié en 1989 par la Conférence des Ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFEJES) dans le cadre du projet

d'entrepreneuriat de la jeunesse (PEJ) au profit des pays membres, le FIJ intervient dans le financement des projets des jeunes spécialement formés à l'entrepreneuriat.

En 1993 et 1999, 33 projets ont été financés par le FIJ pour un montant total de 341.072 FF (CONFEJES, 2001). Les fonds octroyés sont remboursables à partir de 1999 et gérés par le FNPDJS.

1.3. Le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)

Créé en 1994 et placé sous tutelle de la Primature le FID a pour mission de mobiliser et de mettre en place des financements pour la création d'emplois temporaires à travers la réalisation d'infrastructures sociales et économiques, la création d'emplois durables par le moyen d'activités génératrices de revenus, l'appui au développement de micro et petites entreprises et la protection de l'environnement.

En 1999, selon les données du FID, le volet activité de financement des infrastructures d'intérêt public a permis à 94 agences d'encadrement de gérer 302 activités génératrices d'emplois et de revenus pour un montant de 7.3 millions de FF en faveur de 4949 bénéficiaires qui sont des collectivités territoriales, groupements communautaires, associations et individus.

1.4. Entreprendre à Madagascar (EAM)

Le projet EAM a vu le jour en 1990. Il avait pour objectif de contribuer au renforcement du tissu économique et de créer des emplois et de revenus stables. Il est financé par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). D'après le rapport final établi en 1999, l'EAM a créé, au niveau national, 720 entreprises et 5658 emplois.

1.5. Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM)

Elle a été créée en 1990 dans une optique de lutte contre le chômage à partir de la mise en place d'une institution capable de financer des projets de promoteurs. Elle a développé des lignes de produits financiers suivantes : le crédit de trésorerie et le crédit d'équipement. Le chiffre d'affaire de SIPEM en 2000 s'élève de 3.3 millions de FF pour financer 406 dossiers avec un montant moyen de 13 milles FF.

1.6. Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures Publiques (AGETIP)

Créée en 1990, l'AGETIP, une association reconnue d'utilité publique, a pour objectif d'améliorer la fourniture et l'entretien des infrastructures urbaines dans les villes ciblées et d'aider à assurer des revenus et des emplois effectifs pour les pauvres.

Le financement de l'AGETIP est assuré à hauteur de 75% par la Banque mondiale, 20% sur la contribution de l'Etat et 5% par les municipalités. Pour répondre à ses objectifs, l'AGETIP s'appuie sur le secteur privé favorisant la participation des bureaux d'études et des petites et moyennes entreprises à l'exécution des marchés de travaux de réhabilitation et d'entretien, et en les incitant à adopter autant que possible une approche à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).

Depuis la mise en place du crédit en 1997, 3.2 millions de dollars environ ont été décaissés. En 1998, 93.923 emplois ont été créés dans toute l'île.

Ces types de programmes qui continuent à participer à la lutte contre le chômage, nécessitent d'être renforcés car leurs résultats révèlent que ces projets ne sont pas encore en mesure de résorber tous les chômeurs qui affichent un taux de 8.4% (année 2000). Dans le cadre du renforcement des programmes de lutte contre le chômage, nous proposons comme solution « l'entrepreneuriat » par lequel nous croyons que les jeunes pourront mettre en évidence leur génie créateur en réalisant des projets d'entreprises.

Section 2. Entrepreneuriat

Compte tenu de l'identification des indicateurs socio-démographiques et socio-économiques ainsi que les attentes des chômeurs, nous proposons l'entrepreneuriat de la jeunesse comme une solution qui pourrait faciliter l'accès à l'emploi.

2.1. Définition entrepreneuriat

Selon NTSAY et RAUCH, l'entrepreneuriat est défini comme la création et le développement des micro et petites entreprises. Cette définition implique la prise en considération des activités de création et de gestion qui conditionnent la viabilité de l'entreprise, c'est à dire la possibilité de croissance entraînant une offre d'emploi.

2.2. L'entrepreneuriat: moyen de résorption du chômage

Le rapport de synthèse sur la première Université de la Jeunesse de Madagascar organisée par l'Académie Nationale des Sports (1995) confirme que l'entrepreneuriat permet d'escompter les résultats suivants : la création du maximum des ressources économiques, la répartition de la création de richesse, la création d'un maximum d'emplois et d'auto-emplois.

Toutefois, il faut considérer que l'entrepreneuriat n'est pas à la portée de tous de par les conditions qu'il requiert, notamment :

- l'existence d'un marché sûr et fiable
- La possession d'un métier adapté au projet de création ;
- l'accès aux informations nécessaires au montage du dossier ;
- l'apport personnel garantissant le partage des risques ;
- la possibilité d'avoir recours aux structures d'appui et de conseil ;
- l'esprit d'entrepreneuriat.

Malheureusement, des constats nous montrent que les jeunes présentent beaucoup de lacunes, entre autres :

- le manque du métier de base
- l'impossibilité de fournir un apport personnel et des garanties.

Face à ces situations de manque, nous souhaitons, en appuyant les interventions déjà faites par certaines Organisations non gouvernementales et des organisations privées, insister sur l'aspect éducationnel, c'est à dire la formation à la création et à la gestion d'entreprise.

Pour éviter tout dérapage dans la création et la gestion de l'entreprise, le jeune créateur doit « à priori » avoir certains comportements adaptés à sa fonction, à savoir :

- ne compter que sur soi-même ;
- être capable de prévoir, d'anticiper la situation ;
- être capable d'organiser des activités dans le temps et dans l'espace ;
- être en mesure de maîtriser les pressions, la contrainte de l'environnement ;

- avoir le souci du classement, du rangement et de la tenue de documents de comptabilité ;
- rechercher du profit pour le bien-être de l'entreprise.
- être persévérant
- réaliser l'épargne

- être capable d'établir un travail d'équipe.

Les conditions énumérées ci-haut ne sont possibles que si les jeunes ont une formation adéquate. Aussi, leur réalisation nécessite la participation de tout le monde (acteurs économiques, Institutions éducatives, famille, Etat).

Par ailleurs, en vue de la culture entrepreneuriale, les points ci-après sont recommandés :

- sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat pendant leur participation aux différents paliers scolaires ;
- offrir à un plus grand nombre de jeunes la possibilité de vivre des expériences d'entrepreneuriat individuelles et collectives ;
- sensibiliser les différents acteurs du monde du travail à l'importance de la formation continue ;
- assouplir les modes pédagogiques, assurer le développement et l'accès à une formation adaptée aux besoins des jeunes dans les différents secteurs d'activités.

CONCLUSIONS

Les recherches faites dans le cadre de cette étude sur le chômage à Madagascar notamment à Tamatave ont permis de comprendre, sans prétention, que depuis plus de vingt ans, ce phénomène constitue l'un des grands problèmes auxquels le pays est confronté. De nombreux pays du monde, pauvres ou riches, connaissent à des degrés différents ce problème dont la montée a ces dernières années, engendré des déséquilibres sociaux. En effet, son évolution a entraîné une détérioration de la santé physique et mentale de ceux qui en sont frappés. Par ailleurs, on note que le chômeur finit par douter de ses capacités intellectuelles, de sa valeur intrinsèque...

Les investigations que nous avons faites, nous ont servi à identifier des indicateurs quantitatifs et qualitatifs (taux de chômage, les types de chômeurs, leur répartition par âge, par sexe, par niveau d'instruction, le mode de recherche d'emploi et les types d'emplois recherchés) et aussi distinguer les principales caractéristiques du chômage à Tamatave.

Sans prétendre traiter le sujet de façon exhaustive, la description que nous faisons vise à dresser le profil du chômeur en vue d'une meilleure prise de décision relative à tout projet ou programme de développement.

Ainsi, compte tenu de la réalité sociale, démographique et économique, les résultats de la présente étude mettent en évidence les caractéristiques du chômage à savoir:

- un taux de chômage de 8.4% ;
- des chômeurs en majorité jeunes (âge moyen 26 ans) ;
- les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes ;
- la majorité des chômeurs ont un niveau d'instruction correspondant au secondaire ;

- cette majorité est en quête de premier emploi (62.5%) ;
- le mode de recherche d'emploi dominant passe par un réseau de solidarité familiale ;
- la durée moyenne du chômage est d'un an ;
- le travail en entreprise privée est le type d'emploi le plus recherché.

La solution apportée, en complément de ce que l'Etat continu à faire, est de mobiliser la culture d'entreprise que nous estimons déterminant pour le développement socio-économique.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux et spécifiques

- Bruno MARCEL et Jacques TAIEB. Le chômage aujourd'hui analyse et perspectives. Edition Nathan 1997.
- Christoph WILLIAM. L'identité juridique du chômeur. Edition LGDJ 1998.

Documents :

- Académie Nationale des Sports (1995), Rapport sur la première Université de la Jeunesse de Madagascar.
- Compte rendu de la réunion de formation et de concertation des coordonnateurs nationaux et des présidents des commissions nationales de suivi et de soutien du fonds d'insertion des jeunes de la CONFESJES. Rabat avril 2001.
- Dictionnaire de l'économie « Douglas GREENWALD ». 2^e édition 1987.
- NTSAY et RAUCH (2000), Rapport sur la Formulation d'un projet d'Insertion socio-économique des jeunes par la promotion des activités génératrices d'emplois et de revenus.
- Institut national de la statistique. Données socio-économiques régionales : Province de Tamatave volets population et agriculture. Juin 2001.
- Institut national de la statistique. Résultats de l'enquête emploi 2000 : le chômage à Tamatave. Mai 2001.
- Rapport de la Primature sur la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté 2000-2015, cas de Madagascar.

- Primature (2000), Rapport national sur le développement Humain à Madagascar.

Texte réglementaire

- La Constitution de la République de Madagascar du 8 avril 1998.

